



Formation labellisée Ecole de la GRH

Accompagner l'agent dans l'élaboration de son parcours professionnel (pour les personnels RH)

En appui aux projets des agents, disposer d'une vision panoramique et interministérielle des dispositifs existants permettant d'apporter un soutien dans le domaine de leur suivi (aide à l'élaboration de parcours professionnels, entretien de bilan de carrière,...) et dans le secteur de la formation tout au long de la vie (DIF, périodes de professionnalisation, congé de formation professionnelle...).

Quels sont les objectifs de cet accompagnement ?

- Définir les notions de compétences, projet et parcours professionnel, mobilité, formation professionnelle, poste, métier.
- Les outils de la GPRH : fiches de poste, référentiel compétences, répertoire métiers.
- Les liens formation-compétences et les outils au service du développement des compétences (Panorama FTLV, Entretien professionnel annuel,...).

Quel contenu ?

Inscrire son accompagnement dans une démarche de gestion des compétences

- Définir les notions de compétences, projet et parcours professionnel, mobilité, formation professionnelle, poste, métier.
- Les outils de la GPRH : fiches de poste, référentiel compétences, répertoire métiers.
- Les liens formation-compétences et les outils au service du développement des compétences (Panorama FTLV, Entretien professionnel annuel,...).

Connaitre les ressources et s'appropriier une méthodologie d'accompagnement de projet

- Les ressources existantes en matière de formation, mobilité, orientation professionnelle : le contexte réglementaire. Les sources de documentation / sites internet. Les réseaux et acteurs

du système de l'orientation et de l'information concernant les projets professionnels.

- S'appropriier une méthodologie d'accompagnement des agents dans l'élaboration et le suivi de leur parcours professionnel.

Conduire des entretiens d'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel

- Les différents types d'entretien et les postures adaptées : de l'intention au projet, du bilan à la projection, le suivi.
- Les outils et mécanismes de la communication interpersonnelle : communication verbale, non verbale, para-verbale, écoute active, reformulation, les attitudes de communication, les freins....
- Les techniques de questionnement adaptées à la construction du projet professionnel.

Qui peut participer?

Les personnels des services RH, Formation, les responsables hiérarchiques.

Quelles en sont les modalités ?

Apports théoriques, échanges avec les participants, Travail individuel et en sous-groupe à partir d'exercices et d'outils, test d'auto-positionnement, Mises en situation sous forme de jeux de rôle.

Durée : 2 jours

Qui sont les intervenants ?

Les intervenants sont des professionnels de la fonction publique, d'Etat ou territoriale. Leur connaissance des métiers et du marché de l'emploi public, associée à leur expérience confirmée en matière d'accompagnement collectif et individuel, et d'insertion, en font des partenaires privilégiés pour votre accompagnement.